



MIRABEAU EN MARS ET AVRIL

Lettre d'information destinée aux Mirabelaines et Mirabelains – Avril 2008

Un budget maîtrisé et ambitieux

Acte politique majeur le budget 2008 valorise le social et la culture.

L'équipe municipale a élaboré un budget primitif réaliste et souple, laissant le maximum de marge de manœuvre pour initier les nouveaux projets, porter ceux existants, répondre à un besoin d'évolution et de modernisation de la municipalité et satisfaire les attentes qui ont été placées dans l'élection de la nouvelle équipe.

Les chiffres globaux :

Section de fonctionnement

Recettes : 674 223,00 €

Dépenses : 674 223,00 €

Section d'investissement

Recettes : 1 874 377,66 €

Dépenses : 1 874 377,66 €

En 2008, le budget de la section de fonctionnement est en augmentation. En effet, comme promis un poste d'employé municipal est créé, la garderie périscolaire de la fin d'après midi est mise en place dès la rentrée de Pâques, le soutien aux associations est affirmé avec des subventions nouvelles ou revalorisées, et le budget du CCAS est doublé et passe de 10 272,59 € à 20 772,28 €.

Par ailleurs, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, des postes particuliers comme par exemple l'alimentation et l'énergie occasionneront des dépenses supplémentaires qui ont été prises en compte.

Une charge financière supplémentaire et ponctuelle apparaît avec le remboursement des intérêts d'emprunt pour les logements sociaux et les locaux commerciaux, puisque les travaux ont commencé, et ce jusqu'à la perception des premiers loyers.

Concernant les recettes les taux des taxes d'imposition sont reconduits, il n'y a pas de changement de ce côté.

Les travaux des logements sociaux et des locaux commerciaux ont débuté, ils pèsent respectivement pour 798 757,17 € et 557 847,54 € dans le budget d'investissement.

L'enfouissement des réseaux se poursuit.

Il est prévu l'aménagement de l'entrée du village côté Pertuis pour un budget de 25 000 € dont 15 000 € d'aides du département, le réaménagement de la décharge pour 30 000€, l'aménagement d'espaces de loisirs pour 24 000 € et la remise en eau de la fontaine.

Mirabeau garde son Centre aéré et envisage de le développer

Restera, restera pas ?

Le Centre aéré a été créé il y a 17 ans à Mirabeau par l'association Vai Pitchoun qui le gérait. Depuis le 10 mars, la rumeur courait que l'association voulait délocaliser le Centre aéré à St Paul. Invités en Mairie, ses responsables ont officiellement fait connaître leur volonté : déplacer le Centre aéré ou s'en démettre. La municipalité de Mirabeau, en accord avec la mairie de St Paul a pris la décision de trouver une solution pour continuer à faire vivre ce centre aéré, dans tous les cas, et à Mirabeau !



Il faut savoir que celui-ci accueille en moyenne sur les 3 semaines du mois de juillet durant lesquelles il est ouvert, 70 enfants par semaine, dont 40 du village et 30 de St Paul. Il constitue donc un mode de garde accessible sur lequel les familles comptent. Sa vocation sociale dictait donc de trouver les moyens de le garder dans notre commune.

Après avoir pris contact avec des Fédérations d'Éducation et de Loisirs, la Fédération Léo Lagrange est pressentie. Les avantages sont nombreux : le professionnalisme avéré de ses gestionnaires dans le domaine de l'encadrement des enfants ; la dimension éducative et citoyenne de leur cahier des charges ; le réseau et les structures mises à disposition comme autant de possibilités d'ouverture ; enfin, la perspective d'étendre son fonctionnement aux petites vacances et aux mercredis.

Mais qu'on se rassure : les engagements pris auprès des animateurs par Vai Pitchoun, les BAFA en cours de validation, seront honorés dans la mesure du possible. Même si le dossier arrive très vite, dans une phase de prise en main de toutes les activités municipales, le défi est relevé dans une perspective des multiples possibilités d'animation qui pourront être offertes aux enfants et aux jeunes.

Suite, pour les inscriptions, dans les cahiers d'école des enfants.

Communauté de Communes Luberon Durance (la CCLD)

Mirabeau prend du galon !

Le maire HENRI SUMIAN a été élu vice-président en charge du développement économique du territoire

Le 10 avril, à la suite des élections municipales, la CCLD renouvelait ses propres élus choisis parmi les nouvelles équipes municipales (1).



PAUL FABRE

Moment important avec l'élection à la présidence de PAUL FABRE, délégué de la Tour-d'Aigues, qui succède à GERARD FRITZ, suivi de celles des trois premiers vice-présidents : GUY GENTY de la Motte-d'Aigues, MICHEL RUFFINATTI de la Bastide-des-Jourdans et GERAUD DE SABRAN PONTEVES d'Ansois.

Reconnaissance implicite de l'importance de Mirabeau dans la communauté, Henri Sumian est élu quatrième vice-président. Il animera notamment la commission 'développement économique'. Première réaction sur sa mission : " Il ne faut pas laisser passer le 'train' Iter !

Notre région se développe à cette occasion, il est nécessaire d'étudier et favoriser l'implantation dans nos communes, des entreprises désireuses de s'installer. Il faut, bien sûr, continuer la commercialisation de la zone artisanale du Revol à la Tour d'Aigues et rechercher d'autres lieux propices à l'artisanat ; améliorer la communication entre les différents intervenants économiques : le syndicat mixte du Vaucluse, l'association 'Réussir Iter'. Je compte bien m'investir à ce niveau, important pour Mirabeau et les communes de Luberon Durance".

(1) Mirabeau est représenté par deux titulaires, HENRI SUMIAN et MAURICE LAPALUS, et deux suppléants élus, ALAIN MUNNERA et SUZANNE ESCALLIER. Les quatre sont amenés à travailler dans les commissions de la Communauté.



Et n'oubliez pas le prochain repas festif organisé par la commission des festivités :

En bref...

Premiers coups de pioche pour les huit logements sociaux et les locaux commerciaux.



L'enfouissement des réseaux dans la rue du Rivet



La nouvelle association 'Mirabeau marchés', en collaboration avec 'Vivre au village', mettra en place des marchés nocturnes en juillet et août, ainsi que le marché de Noël.

Grand méchoui

A Mirabeau

Aire de football

au-dessus de la pharmacie

Dimanche 4 Mai à partir de 12h00

Animé par Henri CAMOIN, accordéoniste

Adultes: 15 € 12 - 18 ans: 10 €

Moins de 12 ans: Gratuit

Inscription en mairie (04 90 77 00 04)
de préférence le mercredi de 8h00 à 12h00
et le samedi de 8h30 à 11h30
Clôture des inscriptions mercredi 30 avril

Renseignements:
06 81 44 59 11 / 06 62 60 77 19

**Pensez à apporter: vos couverts,
votre chapeau et vos boules de pétanque**

L'organisation se réserve la possibilité de reporter la date en cas d'intempéries

Organisé par la Commission Communication et Festivités